



Brossard célèbre la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre prochain

Brossard, le 27 novembre 2015 – Sur le thème *Vers une société plus inclusive : accroître le pouvoir d’agir des personnes handicapées*, Brossard est fière de souligner la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre de chaque année.

Cet événement est l’occasion de favoriser l’intégration et l’accès à la vie économique, sociale, culturelle et politique des personnes handicapées. Cette journée mondiale permet également de réaffirmer certaines notions, dont les droits fondamentaux et le respect de la dignité de chaque individu.

« Rappelons que selon la Déclaration universelle des droits de l’homme, tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Dans cette lignée, nous devons inclure les personnes ayant des incapacités apparentes ou non et nous devons les encourager à participer à la vie en société », a indiqué le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Ensemble, nous pouvons faire taire les préjugés afin de continuer de reconnaître tous les citoyens de façon juste et équitable », a, pour sa part, mentionné Francine Raymond, présidente du comité pour l’accessibilité des personnes handicapées.

La Ville a mis en œuvre un plan d’action 2014-2016 à l’égard des personnes handicapées. Dans cette foulée, plusieurs réalisations ont été orchestrées, notamment la mise sur pied des normes d’accessibilité universelle dans la reconstruction du centre communautaire Nathalie-Croteau, le soutien offert aux organismes qui desservent les personnes handicapées ainsi que la proclamation de la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin de chaque année.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311